

Journée Internationale de MIGREUROP « Accords de Réadmission ou Chantage à l'Expulsion « ?

Intervention Emeline Sauvignet

Le Collectif Haiti de France est un réseau de 65 associations membres. Nous poursuivons un **double objectif** : stimuler la mise en réseau des acteurs de la solidarité avec Haïti d'un côté ; et de l'autre sensibiliser à la questions des droits humains des Haïtiens, notamment en Guadeloupe, Guyane, France et république dominicaine.

1/ D'où est née la mobilisation contre les accords de réadmission franco-haïtien ?

Constat suivant : Nous savions que le Document Cadre de Partenariat Franco-haïtien 2008/2012, qui fixe la stratégie de l'aide française au développement d'Haïti, comporte un paragraphe qui expose que « *les actions de codéveloppement et lutte contre l'immigration clandestine donneront lieu à la négociation, en vue d'une signature au cours de l'année 2008, d'un accord bilatéral de gestion concertée des flux migratoires* ».

Nous sommes allés exposer notre inquiétude aux associations du Collectif Migrants Outre Mer dont nous faisons partie. Le MOM un réseau de 13 associations françaises engagées dans la défense des droits des migrants dans les territoires et département d'outre mer de la France, dont plusieurs associations françaises ici présentes font partie. Nous avons également plusieurs fois échangé sur la question avec la PAFHA, qui rassemblent essentiellement les associations haïtiennes d' Ile de France.

2/ Notre mobilisation a donc tout de suite était collective.

1ere Action : en Avril 2009, nous avons tous ensemble signé une lettre (soutenue aussi par l'union des Associations Latino-américaine de France) pour expliquer aux associations et militants des différents réseaux ce qu'est un accord de réadmission, quelles sont les conséquences sur les Haïtiens sans papiers ici et les familles là-bas et nous lançons un appel aux sociétés civiles françaises et haïtiennes de se mobiliser contre cette accord. Plusieurs réponses de soutien nous sont revenues.

2° action : En se rapprochant de MIGREUROP, nous nous sommes mis au courant de la situation des autres pays et nous avons co-signé la **lettre du 14 mai 2009 appellent les députés à refuser les accords de gestion concertée soumis à leur vote**, sachant que Haïti faisait partie de la liste des pays en cours de négociations.

Il a été et il est toujours **très difficile de savoir dans les faits où en sont ces négociations**, nous n'arrivons à avoir aucune information claire de la part des autorités françaises et haïtiennes.

3° action : En juillet 2009, je suis partie en Haïti et j'ai rencontré plusieurs associations de défense des droits humains et nous avons parlé de ces accords en cours. Aucune n'étaient au courant d'une signature possible de tels accords, car elles sont toutes beaucoup plus mobilisée sur la situation des Haïtiens en République Dominicaine, au Canada et aux Etats-Unis. Par contre elles étaient familières avec le concept de « réadmission » sauf qu'elles l'appelaient « déportation » comme c'est le cas pour les Etats-Unis. **8 associations ont alors rédigé en août 2009 une lettre ouverte à la presse, aux autorités haïtiennes et à l'ambassade de France en Haïti** en demandant au gouvernement haïtien de « rendre publiques les

« négociations relatives à cet accord qui sous prétexte de co-développement, va précariser la vie de nombreuses familles haïtiennes et françaises d'origine haïtiennes » et d'ajouter quelles se « mobiliseront pour empêcher la signature de tel accord ».

Cette lettre a été relayée en France sur plusieurs sites, mail liste, contacts presse etc.

4^e action : le 16 Octobre 2009, deux associations haïtiennes Racin Ginen et AMITI, ont été à l'initiative d'une manifestation devant le consulat haïtien lui demandant de ne pas délivrer de laissez-passer et de faire pression sur le gouvernement haïtien pour ne pas qu'il signe les accords de réadmission. Le Collectif Haïti de France a pu relayer leur appel à manifestation et nous avons fait le lien entre eux et *Droit Devant !!* afin de renforcer leur présence par les militants de la campagne « Racket sur le travail et les cotisations des travailleurs sans-papiers ». Plus de 50 haïtiens étaient présents, une délégation a été reçue par le Consul. Celui-ci a alors affirmé que le gouvernement haïtien n'avait toujours pas signé l'accord et qu'il allait de toute façon prendre tout son temps pour l'étudier attentivement. Il a ajouté que, personnellement, il soutenait la mobilisation et prendrait les mesures nécessaires pour ne pas délivrer inconsidérément des laissez-passer d'expulsion. Il a aussi confirmé que les pressions du gouvernement français étaient particulièrement appuyées.

3/ Face à ces actions quelles sont les positions des autorités

les autorités haïtiennes en Haïti n'ont pas l'air préoccupées par le sort des Haïtiens sur le sol Français, Guadeloupe, Guyane.

Les autorités françaises nous ont annoncé lors d'une rencontre à l'ambassade qu'il n'y avait plus d'argent pour le co-développement pour l'année 2010 et qu'aucun accord de réadmission n'était en cours de signature. Une association membre du Collectif a eu un fonctionnaire du ministère de l'immigration et du développement solidaire la semaine dernière au téléphone qui lui a expliqué que tant qu'un accord de réadmission ne sera pas signé entre les deux pays, aucune enveloppe supplémentaire n'est à prévoir pour le co-développement.

4/ La suite des actions à mener

Nous souhaitons prendre le temps de se réunir entre associations franco-haïtiennes en France (certaines sont dans la salle) pour savoir comment continuer la mobilisation ; nous avons toujours le contact avec les 8 asso mobilisée en Haïti ; nous souhaitons encourager les mobilisations en Guyane et Guadeloupe ; et nous souhaitons continuer à nous investir dans une mobilisation plus internationale comme celle que l'on peut mener avec les associations autour du réseau MIGREUROP.

Merci